

**REPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

**DEPARTEMENT  
DU  
GARD**

Nombre de membres	
Afférents au Conseil Municipal	En exercice
19	19
Présents	Qui ont pris part au vote
19	19

**Date de la  
convocation  
29/05/2020**

**OBJET  
DE LA  
DÉLIBÉRATION**

**DESIGNATION  
D'UN DELEGUE  
CORRESPONDANT  
DEFENSE**

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU 4 JUIN 2020**

**DELIBERATION N° 09  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CHAPTES**

L'an deux mille vingt et le quatre juin, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à huis clos au nombre prescrit par la loi, exceptionnellement dans la salle polyvalente, sous la présidence de M. Jean-Claude MAZAUDIER, Maire.

**PRESENTS** : Tous les membres en exercice.

Mme Karine PERROTIN a été nommé secrétaire.

Monsieur le informe qu'un correspondant défense peut être désigné par le Conseil municipal.

Ce correspondant a vocation à développer le lien Armée-Nation et à promouvoir l'esprit de défense. À ce titre, il est l'interlocuteur privilégié des autorités militaires départementales pour sa commune. Son rôle est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense.

Monsieur le Maire propose la candidature de M. Patrick DIAZ, qui est d'accord.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- Désigne M. Patrick DIAZ comme Correspondant défense.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-213002413-20200604-DE09-040620-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2020

Affichage : 05/06/2020

Le Maire, Jean-Claude MAZAUDIER



*[Signature of Jean-Claude MAZAUDIER]*

Le Maire,  
Jean-Claude MAZAUDIER



*[Signature of Jean-Claude MAZAUDIER]*